

# Ecole élémentaire Marcel Pagnol – 31180 CASTELMAUROU

## Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 7 novembre 2024

### Membres présents :

Les représentants des parents d'élèves de l'APEC-FCPE : Mme Teyssedre, Mme Cassagne, Mme Costa, Mme Triche-Caussette, Mme Guichard, Mme Ceccaldi, Mme Varo, M. Linant, M. Rodriguez.

L'équipe enseignante : Mmes Mercier, Avérous-Chamayou, Mémin, Bessière, Gaultier, Rulhe, Calvet et Mrs. Pontisso et Pascouau.

Les élus municipaux : Mme Erisay adjointe au Maire, Mme Piget conseillère municipale

Les membres du ALAE/ALSH : M. Lescure directeur ALAE ALSH, Mme Ladurelle, directrice ALAE élémentaire

Responsable des affaires scolaires : Mme Cortès

Membres excusés : Mr Duez, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Esquerré Maire de la commune, Mme Foures, psychologue de l'Education Nationale, Mme Monnier, M. Pintus, M. Maffre, Mme Merle, enseignants n'exerçant pas sur l'école ce jour-là, Mme Rascol, M. Marion, Mme Locci, enseignants de CM2 devant participer prochainement à un conseil école collègue

Aides au secrétariat : Mme Calvet et M. Pascouau

Horaires : 18h- 21h

## 1. **ORGANISATION PEDAGOGIQUE**

### **Projet d'école / Actions et orientations pédagogiques**

#### **Le projet d'école**

L'intitulé de notre projet d'école est: « *Ensemble pour partager, se cultiver et coopérer au fil de sa scolarité* » et les axes sont :

- **Axe 1 :** *Vivre ensemble et coopérer pour un meilleur climat scolaire*
- **Axe 2 :** *Vers une culture commune*
- **Axe 3 :** *Continuité des enseignements*

Premiers projets pour cette année : le cross de la rentrée, poursuite de la rédaction d'un journal d'école (*impressions financées par l'association de parents d'élèves*), liaison GS/ CP, liaison CM2/6<sup>ème</sup>, sensibilisation au harcèlement scolaire, projet de travailler autour des échecs en cycle 3, analyse des évaluations nationales de la rentrée pour tous les niveaux.

#### **Les évaluations nationales**

Des évaluations nationales de début d'année en français et mathématiques ont été passées entre le 9 et le 20 septembre par les tous les élèves de l'école.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir en janvier pour les élèves de CP.

Il s'agit de proposer des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis des élèves.

Les réponses des élèves ont été saisies dans une application par les enseignants. La correction est automatisée. Les enseignants disposent d'un bilan individuel pour chaque élève qui est communiqué aux parents.

#### **Programme pHARe**

C'est un protocole en cas de suspicion d'intimidation ou de harcèlement entre élèves.

Il y a 3 niveaux.

##### **Niveau 1**

Lorsqu'il y a une relation dégradée entre élèves signalée par la famille ou repérée à l'école, l'équipe enseignante fait une analyse en lien avec le périscolaire.

S'il s'agit de conflits, la situation est prise en charge par l'équipe pédagogique et éducative.

S'il s'agit d'une situation d'intimidation, l'école rend compte de ce fait à l'IEN et commence la journalisation des actions menées en lien avec l'équipe ressource pHARe.

La méthode de préoccupation partagée est mise en place sur 15 jours maximum au cours de laquelle il y a :

- Protection de l'élève cible et entretiens avec lui.
- Entretiens avec la famille de l'élève cible.
- Entretiens avec les élèves intimidateurs.

Si au bout de 15 jours, la situation n'est pas résolue, il y a passage au **niveau 2** :

L'école réalise un fait établissement et a l'appui de l'équipe pHARe. L'IEN informe la référente départementale harcèlement, les parents des élèves intimidateurs sont alors tenus au courant. Des mesures réparatrices sont mises en œuvre. Le lien école / périscolaire est bien entendu très étroit.

Le passage **en niveau 3** est très exceptionnel. Il peut déboucher sur la suspension de l'accès à l'école de l'élève auteur (*après réunion de l'équipe éducative et concertation avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale*). Dans certains cas fort rares, un changement d'école pourra être envisagé par le DASEN (*Directeur Académique des services de l'Éducation nationale*)

### **Actions mises en place au niveau de l'école**

#### **Journée du 7 novembre 2024**

Cette journée est la journée nationale de lutte contre le harcèlement. A cette occasion, les enseignants feront auprès des élèves une sensibilisation sur le thème du harcèlement. La couleur verte a été choisie par l'équipe comme symbole de

lutte contre le harcèlement. Il a été demandé aux familles de prévoir un vêtement avec cette couleur pour leur enfant ce jour-là.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 rempliront dans la semaine du 12 novembre un questionnaire anonyme en rapport avec le dispositif PHARE. C'est une demande du Ministère de l'Education Nationale.

### **Intervention de l'association e-Enfance fin janvier pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.**

Le programme ludo-pédagogique « Les super-héros du net », spécialement conçu pour les enfants de 6 à 10 ans, permet de les sensibiliser aux usages d'Internet et à ses dangers.

Grâce à cette intervention, les élèves apprennent à utiliser Internet en toute sécurité. Des sujets comme le cyber harcèlement, la gestion des mots de passe, la santé et les écrans, la diffusion de contenus inappropriés, le phishing ou encore les fake news y sont abordés.

**Séances d'EMC** dans les classes tout au long de l'année sur les thèmes de l'empathie, de l'intimidation, de la différence, de la tolérance.....

### **L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Comme l'an passé, des activités pédagogiques complémentaires sont organisées sur l'école.

Sur proposition de leur enseignant et après accord des familles, les élèves peuvent bénéficier d'un soutien en mathématiques ou en français, d'un travail spécifique en méthodologie ou parfois d'un atelier culturel.

Des séances de 45 minutes ont lieu pour chaque classe 2 fois par semaine entre 11h45 et 12h30. Les jours diffèrent selon les classes.

### **Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**

Mme Foures est la nouvelle psychologue de l'Education Nationale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Elle va participer à des équipes éducatives, des équipes de suivi. Elle pourra observer des élèves en classe, effectuer des bilans psychologiques après accord des parents, rencontrer des élèves, des familles. Ses coordonnées sont disponibles sur le panneau devant l'école. Mme Foures a rédigé une information expliquant ses missions pour les familles (*cahier de liaison*).

### **Aide aux élèves en difficulté ou en situation de handicap**

13 élèves bénéficient d'un dispositif PPS (*Projet Personnalisé de Scolarisation*). Ils sont tous accompagnés.

Parmi les accompagnements, il faut distinguer les notifications avec AESH (*Accompagnant des élèves en situation de handicap*) mutualisé et avec AESH individualisé.

5 AESH sont présentes à ce jour sur l'école : Mmes Matet, Alves Da Rocha, Behague, Poupart et Lagadu.

Selon les critères en vigueur, le besoin pour notre école serait de 7 AESH. Cet état des lieux est connu des services concernés.

Les AESH individualisées ont maintenant un planning mis en place afin de répondre à 100% des besoins des élèves, besoins définis par l'équipe enseignante. Elles ne sont donc pas présentes à 100% du temps scolaire.

A ce jour, 8 autres dossiers sont en attente de décision pour un accompagnement par une AESH.

En plus des élèves avec PPS, il y a des élèves qui ont disposent d'un dispositif PPRE (*programme personnalisé de réussite éducative*) ou d'un dispositif PAP (*plan d'accompagnement personnalisé*).

Pour toute information au sujet de ces dispositifs, ne pas hésiter à aller vers l'équipe enseignante.

Des stages de réussite (environ 2 groupes de 8 élèves) seront proposés dans l'année aux familles de certains élèves présentant des fragilités en mathématiques et/ ou en français. L'équipe enseignante définira les niveaux à privilégier en fonction des besoins repérés.

### **L'offre culturelle/ La bibliothèque de l'école / Les projets liés à la lecture / La Médiathèque**

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

L'équipe enseignante et les élèves bénéficieront cette année dans le cadre du PEAC d'une offre en improvisation et théâtre financée par la municipalité. La présentation des artistes aux enseignants a eu lieu le 3 octobre lors d'une réunion organisée par la municipalité et la responsable de la Médiathèque.

Les élèves auront 2 séances de 1h d'improvisation en novembre ou décembre et 2 séances de théâtre en janvier ou février.

Un spectacle de théâtre entre les 2 sessions viendra compléter cette offre.

Les 5 classes suivantes participent au Prix littéraire des Incorruptibles : CE1b, CE2, CM1CM2, CM2a et CM2b. Les séries de livres pour ce prix sont financées par la Municipalité.

Les 5 autres classes qui travaillent sur d'autres projets de lecture peuvent envoyer leurs besoins à la responsable de la médiathèque, Mme Barres.

Les classes peuvent se rendre à la médiathèque pour emprunter des livres les mardis ou vendredis entre 15h et 16h (créneau de l'ouverture au public).

Les classes seront invitées à venir voir des expositions à la médiathèque.

Les classes de cycle 2 (CP/ CE1 et CE2) ont déjà pu bénéficier de l'exposition « *L'arbre et ses secrets* » en octobre.

Dans le courant de l'année scolaire, d'autres projets en partenariat avec la médiathèque verront le jour.

Le fonds de la bibliothèque de l'école va être renouvelé par la médiathèque plusieurs fois au cours de l'année scolaire.

A noter la possibilité de faire des dons de livres directement auprès de l'école ou de la Médiathèque

## L'informatique

Les classes peuvent se rendre en salle informatique pour effectuer des tâches de traitement de texte ou utiliser Internet. La mise en réseau des différents ordinateurs de l'école permet une utilisation plus intéressante et performante pour les enseignants.

Mr Davezac Lucien, adjoint au Maire (*Transition numérique Informatique*) assure cette maintenance.

## Volet éducatif et culturel

### Aide aux devoirs pour les élèves

Les parents d'élèves portent ce projet et indiquent que celui-ci est en attente par manque de bénévoles.

Mme Ladurelle informe qu'une salle est mise à disposition des enfants 3 fois par semaine sur le temps ALAE pour la réalisation de devoirs en autonomie.

Mme Erisay, pour sa part, propose de participer à la recherche de bénévoles.

### Activités sportives prévues

Des séances de natation financées par la municipalité pour les 8 classes suivantes sont programmées cette année : CPa, CPb, CPCE2, CE1a, CE1b, CM1CM2, CM2a et CM2b. Ces séances (environ 6 par classe) pourront avoir lieu si le nombre de parents agréés est suffisant.

L'équipe enseignante a organisé le 9 octobre un cross de rentrée. Ce fut un moment très réussi et fédérateur. L'équipe enseignante remercie les services techniques (*mise à disposition de barrières et tonte des terrains*), les parents d'élèves pour l'aide à l'encadrement et les classes de la Maternelle venues encourager les classes de l'élémentaire.

Un cycle rugby sera peut-être mis en place cette année aussi.

Le gymnase et le dojo ainsi que les terrains en face de l'école sont accessibles aux classes pour les différentes activités pédagogiques.

### Sorties et projets pédagogiques réalisés ou envisagés

Toutes les classes sont inscrites au dispositif « *Ecole au cinéma* ». Le premier film « *Linda veut du poulet* » sera vu le 12 novembre pour 5 classes et le 13 novembre pour les 6 autres. La coopérative scolaire finance ce projet pédagogique.

Dans le cadre de l'opération « *Mieux vaut en lire* » organisée par la communauté des communes, des auteurs viendront rencontrer 2 classes le 14 novembre (CE1a et CM1) et une classe le 15 novembre (CM2a)

Les 11 classes participeront au festival « *Détours en cinécourt* » à la fin de l'année. Ce sera une séance-animation de courts métrages autour de la découverte de l'autre venant d'ailleurs. Ce projet sera financé par l'association de parents d'élèves que nous remercions.

Dans le cadre du PEDT, un permis piéton mis en place par la police municipale est proposé aux CE2 de l'école cette année également.

Certaines sorties ont déjà été effectuées, d'autres sont programmées et certaines sont à l'étude.

#### CM2a

Classe "Refuge de la biodiversité" LPO (Ligue pour la protection des oiseaux)

Spectacle JMF( *Jeunesses musicales de France*) « La Fontaine Unplugged » le 27/11/24

Théâtre « *Les Fourberies de Scapin* » à Altigone Saint Orens le 20/01/25

Spectacle JMF 27 janvier à l'auditorium Saint Pierre des Cuisines pour le concert "Les trois jours de la queue du dragon"

#### CM2b

Spectacle JMF 27 janvier à l'auditorium Saint Pierre des Cuisines pour le concert "Les trois jours de la queue du dragon"

#### CM1CM2

Projet Vendée Globe

Spectacle JMF( *Jeunesses musicales de France*) « La Fontaine Unplugged » le 27/11/24

Théâtre « *Les Fourberies de Scapin* » à Altigone Saint Orens le 20/01/25

#### CE2

Spectacle JMF ( *Jeunesses musicales de France*) « *Terre de rêves* » le 16/01/25 avec le CPCE2

Théâtre « *Les Fourberies de Scapin* » à Altigone Saint Orens le 22/01/25 avec le CE2CM1

Participation à la semaine d'écriture sur le thème du courage.

#### CE2CM1

Théâtre « *Les Fourberies de Scapin* » à Altigone Saint Orens le 22/01/25 avec le CE2

CPCE2

Spectacle JMF (*Jeunesses musicales de France*) « Terre de rêves » le 16/01/25 avec le CE2

CE1a et CE1b

Sortie à la forêt de Buzet le 26 septembre

CE1b

L'espace et le changement climatique : intervention 1/2 journée avec une bénévole d'Airbus defence and space + réalisation d'exposés en classe (en cours).

Participation à la semaine d'écriture sur le thème du courage.

CM1

Projet Vendée Globe

Sortie au Museum d'histoire naturelle avec atelier de classification

Autre sortie en réflexion

CPa et CPb et les CP du CPCE2 *dans le cadre de la liaison GS/ CP :*

Cross des deux écoles

Randonnée/balade au bois du Bézinat avec les GS pour une collecte de plantes/feuilles afin de réaliser un herbier.

Rencontre de chorales à la salle de motricité de la Maternelle le 10 février.

Rencontre lecture et poésie : les GS diront une poésie et les grands feront une lecture : le 10 avril.

Olympiades GS/CP co-organisées par le CM1CM2 le 23 juin ou le 26 mai

Échanges en demi-classe sur une demi-journée : le 30 juin.

Une chorale va voir le jour pour tous les élèves de CP.

## 2. VIE DE L'ÉCOLE

### Résultats des élections du 11/10/2024

Une seule liste de candidature a été adressée au bureau des élections, celle présentée par l'APEC-FCPE.

Sur 438 électeurs inscrits sur la liste électorale, 257 ont voté. Le nombre de suffrages exprimés a été de 227, il y a eu 30 bulletins blancs ou nuls. La participation s'élève à 58.68%.

Les 11 postes de titulaires ont été pourvus par Mme Danel, MmeTeyssedre, Mme Binguier, Mme Cassagne, MmeTriche-Caussette, Mme Guichard, M. Linant, Mme Varo, Mme Ceccaldi, Mme Gasquet et Mme Costa.

La présidente de l'association est Mme Danel.

Les parents d'élèves sont remerciés pour leur travail de mise sous pli lors de la préparation des élections.

Pour rappel, le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Le calendrier des prochains conseils d'école est le suivant :

- conseil d'école n°2 : jeudi 6 février 2025 à 18h

- conseil d'école n°3 : mardi 3 juin 2025 à 18h

Durant la semaine du 7 octobre, des élections de délégués de classe ont eu lieu. Chaque classe dispose de 2 délégués et 2 suppléants. La première réunion est prévue lundi 18 novembre.

### Effectifs à la rentrée 2024 / Organisation des classes

Actuellement 259 élèves sont répartis sur 11 classes

- CPa à 24 élèves- Enseignants : Mme Calvet et M. Maffre

- CPb à 24 élèves- Enseignant : M. Pontisso

- CPCE2 à 22 élèves (8 CP et 14 CE2)- Enseignante: Mme Mercier

- CE1a à 22 élèves- Enseignants : Mme Avérous Chamayou et M. Pintus

- CE1b à 22 élèves- Enseignantes : Mme Monnier et Mme Mémin

- CE2 à 24 élèves- Enseignants : Mme Bessière et M. Pascouau

- CE2CM1 à 23 élèves (10 CE2 et 13 CM1) - Enseignante : Mme Gaultier

- CM1 à 24 élèves- Enseignantes : Mr Merle et Mme Rulhe

- CM1CM2 à 23 élèves (11 CM1 et 12 CM2)- Enseignantes : Mme Rascol et Mme Mémin

- CM2a à 26 élèves- Enseignant : M. Marion

- CM2b à 25 élèves Enseignantes : Mme Locci

Mme Locci remplace Mme Dargniat qui reviendra le 12 novembre. Elle sera complétée par Mme Kaya le jeudi à partir de début décembre.

M. Pintus remplace Mme Kaya.

Mme Monnier remplace Mme Coll Soler.

M. Pontisso remplace Mme Ravé.

Un livret d'accueil réalisé par la Mairie a été distribué à la rentrée.

Mme Bessière indique qu'à ce jour, il devrait y avoir environ 259 élèves inscrits en septembre 2025. Cela tient compte du départ des CM2 et de l'arrivée des actuels élèves de Grande Section. Ce nombre ne tient pas compte des éventuels déménagements et des nouvelles inscriptions.

Malheureusement, à ce jour, malgré les recherches, il n'y a pas de collègue service civique sur l'école.

### Organisation de la semaine scolaire

En août 2025, nous arriverons au terme des 3 ans de fonctionnement sur un mode d'organisation scolaire choisi par la communauté éducative pour les écoles maternelle et élémentaire en 2022.

Il nous est demandé de renouveler les procédures consultatives réglementaires. Ces consultations permettront soit de renouveler l'organisation de la semaine scolaire actuelle, soit de modifier la répartition hebdomadaire des 24 heures d'enseignement obligatoire.

La date limite pour transmettre ces remontées est fixée au 10 janvier 2025.

Les horaires des écoles publiques sont arrêtés par le Directeur Académique de l'Education Nationale après le respect des consultations de rigueur.

Un conseil d'école extraordinaire se tiendra le 7 janvier 2025 à 17h.

D'ici là, les différents partenaires auront chacun le loisir d'organiser la consultation à leur niveau.

A ce jour, l'équipe enseignante est favorable à une organisation de la semaine sur 4 jours, comme une importante majorité de communes françaises. La coupure du mercredi lui semble salubre pour les enfants et l'allongement du temps d'enseignement des après-midis propice à une meilleure gestion des séances pédagogiques.

Les parents d'élèves indiquent qu'ils réfléchissent à l'organisation d'un sondage à effectuer auprès des parents des 2 écoles.

La Municipalité serait plutôt dans l'optique d'une reconduction de la semaine à 4 jours et demie mais se donne le temps de la réflexion jusqu'en janvier.

### Règlement intérieur de l'école

Règlement déjà communiqué à la Mairie et à l'association de parents d'élèves en amont du conseil.

Aucun nouvel élément n'est rajouté. Le règlement intérieur sera communiqué aux familles avec le compte-rendu de ce premier conseil d'école.

### Compte-rendu financier de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire permet de mettre en place des activités éducatives telles que les sorties scolaires et l'achat de matériel pédagogique dans le cadre de projets. Une note d'information a été distribuée à la rentrée aux parents afin de leur indiquer ce qu'est une coopérative scolaire. Il leur a été demandé une contribution facultative de 15 euros par enfant scolarisé. La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE, office central de la coopération à l'école, cette adhésion a également un coût.

Lecture par Mme Mercier, mandataire, du compte-rendu OCCE 2023/2024.

Le solde du compte au 31/08/24 est de 9133,71€

La subvention de la mairie s'élève à 1424,38€.

La participation des parents pour cette nouvelle année scolaire s'élève à 3123€.

Dépenses en lien avec le projet d'école réalisées à ce jour :

- Abonnements pour les classes : 159€
- Adhésion à l'association e-enfance : 50€.
- Goûter du cross du 9 octobre : 81€.

L'adhésion à l'OCCE pour l'année 2024/2025 s'élève à 695,24€.

La coopérative a également effectué des achats en liaison avec le don de 2000€ effectué par l'association « A l'écoute des enfants » l'an dernier.

L'équipe enseignante remercie les différents partenaires pour leur soutien régulier à la coopérative scolaire: Municipalité, association de l'APEC FCPE et association " A l'écoute des enfants"

### Les locaux / les travaux envisagés, programmés / les alentours de l'école

Une réunion a eu lieu le 3 octobre avec Mme Erisay adjointe au maire en charge des affaires scolaires, Mme Cortès responsable des affaires scolaires, M. Uzac, responsable des services techniques, M. Pouyenne, directeur général des services et Mme Bessière, directrice de l'école élémentaire.

Les parents d'élèves ont entendu le refus de la mairie de ne pas être intégrés dans les réunions travaux concernant l'école mais maintiennent ce souhait malgré tout.

Mme Erisay indique que cela n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant mais que la mairie communiquera toute information nécessaire à l'association de parents d'élèves suite à cette réunion.

*Les points suivants ont été abordés :*

- Les stores les plus vétustes ont été changés pendant les vacances d'automne.
- Les ventilateurs au plafond ne seront pas changés en 2024 mais une visite de l'école de Saint Loup Cammas est prévue pour voir les modèles de ventilateurs installés.

- Le dysfonctionnement du chauffage observé l'an passé a été réparé.
  - Le coin terre dans la cour du haut a été nettoyé et gratté durant l'été. Les enfants y jouent. Du sable se déverse alors sur le goudron pouvant occasionner quelques chutes. Les services techniques passeront une ou deux par mois pour souffler la poussière déposée sur le goudron en contrebas. Pas de solution actuellement pour changer le revêtement. Sur le temps école, ce coin n'est désormais plus utilisé. Les élèves peuvent bénéficier d'un coin sous les arbres quand ils sont dans la cour du bas.
  - Pour la cour de récréation du bas, de grosses flaques d'eau se forment et de la terre se déverse lorsqu'il pleut beaucoup. Il n'y a pas de solution d'amélioration à ce jour.
  - Les travaux pour la toiture sont prévus dans 3 ou 4 ans. Lorsqu'il y a de fortes pluies et que de l'eau s'infiltré dans l'école, un protocole est en place : passage des agents techniques pour le nettoyage et changement des plaques au plafond par les services techniques si besoin.
- Une entreprise a été mandatée pour trouver une solution pour la classe 1 (*passage probable lors des vacances de février*) Les 17 et 18 octobre, les fortes pluies ont occasionné des chutes de plaques et des entrées d'eau dans plusieurs lieux de l'école. Le protocole en vigueur a été mis en place. Des plaques ont été changées durant les congés d'automne. Les parents d'élèves s'interrogent sur les infiltrations de la toiture.
- Pour la qualité de l'air, le diagnostic de l'APAVE, a émis des recommandations. Le bilan montre que le bâtiment a besoin d'être ventilé. Un livret de sensibilisation est en préparation. Il est important pour aérer efficacement les classes d'ouvrir à plusieurs reprises dans la journée portes et fenêtres en même temps.
  - Par rapport au bilan du DTA (*document technique amiante*) qui avait été reçu, les travaux ont eu lieu la semaine du 5 août comme prévu. Une mise à jour du DTA est prévue.
  - Une classe a été installée durant l'été dans le préfabriqué de la cour du haut. Les services techniques, les agents affectés à l'entretien du bâtiment et M. Davezac, adjoint au Maire en charge de l'informatique ont œuvré pour cette mise en place.
  - La salle à côté du restaurant scolaire a également été aménagée en salle de classe durant l'été.
  - La classe 7 est fermée actuellement. Du matériel informatique y sera stocké mais sous une bâche et de façon temporaire.
  - Un grand réfrigérateur a été installé fin juin dans le coin infirmerie du haut de l'école.
  - Pour l'ouverture de l'école lorsque la directrice n'est pas au bureau, une étude pour la mise en place d'un visiophone dans une classe près de l'entrée permettant de voir et de répondre à une personne qui sonnerait va être programmée.

### ALAE / ALSH et dispositif CLAS (*Contrat local d'accompagnement à la scolarité*)

Une réunion de présentation et d'information ALAE/ALSH a eu lieu le 6/09/2024 à 18h, environ 25 familles étaient présentes.

#### ➤ Effectifs :

- Enfants
  - Lundis, mardis, jeudis, vendredis
    - Matin : 85 enfants
    - Midi : 245 enfants
    - Soir : 156 enfants
  - Mercredis
    - Matin : 72 enfants
    - Garderie : 42 enfants
    - ALAE : 61 enfants
- Equipe d'animation :
  - Septembre / octobre avec trois animateurs en moins sur le temps de la pause méridienne
  - Fin octobre : Deux nouvelles animatrices ont été recrutées
  - Reprise du 4 novembre avec une seule personne manquante sur le temps de la pause méridienne
- Equipe de direction :
  - 4/ 11 : Début de la formation ( un an) pour Morgane Broquère

#### ➤ ALAE :

- Les deux premiers mois ont permis de développer des repères en s'appropriant les locaux et en créant des habitudes quotidiennes.
- Quelques animations ont pu avoir lieu malgré le manque d'effectif. Des groupes d'enfants ont pu bénéficier des infrastructures comme le gymnase et le city stade.
- Une animation Tombola a été mise en place pour les familles sur le temps du soir en octobre. Cela sera renouvelé en décembre.
- Après les vacances, les animations vont être plus développées. Des projets vont être mis en place comme la couture, la danse, la création d'un chant mais aussi le modélisme en partenariat avec le club de la commune.

#### ➤ ALSH

- Les vacances d'automne sur la thématique des films d'animation se sont bien déroulées. Les enfants ont pu bénéficier d'une intervenant CCCB pour de la création en papier mâché. Ils ont pu également faire une sortie à l'accrobranche, des animations liées à la thématique et la traditionnelle chasse aux bonbons.
- Fermeture du centre pour les vacances de Noël

Le dispositif CLAS a commencé mardi 8 octobre à raison de deux séances par semaine (mardi/jeudi). L'organisation reste inchangée et les ateliers ont lieu à la Médiathèque jusqu'à la mi-juin. Tristan, Méline et trois bénévoles Catherine, Sylvette et Christine sont toujours présents. 10 élèves sont actuellement inscrits.

Le groupe CLAS doit être composé de 8 à 12 enfants (*attendus de la CAF, principal partenaire du dispositif*). Le groupe d'enfants est composé de 3 élèves de CE1, 3 CE2, 2 CM1 et 2 CM2. Le groupe est hétérogène tant par les niveaux scolaires que par l'équilibre filles/garçons.

Il reste 2 places vacantes (ouvertes pour des élèves entre le CE1 et le CM2).

Enseignants et intervenants CLAS ont pu échanger à propos des enfants qu'ils proposaient à l'inscription. Comme l'année dernière, les enseignants qui le souhaitent pourront faire un point avec Méline ou Tristan chaque jeudi de 16h15 à 16h45 pendant le goûter du groupe.

Les premières séances se sont bien déroulées, le groupe est motivé et à l'écoute. Les enfants ont pu découvrir la médiathèque de manière ludique notamment grâce à la présentation faite par Mme Barres, responsable de la médiathèque et ses collègues. Les enfants commencent à prendre leurs marques tant pour les devoirs que pour les activités culturelles.

Durant cette année scolaire, deux projets phares seront développés :

- **Un projet journal**, permettant de travailler les écrits de manière détournée. Ce journal permettra également de partager la vie du CLAS avec les familles et le reste de l'école.
- **Une formation à la médiation culturelle** pour Tristan et Méline. D'octobre à janvier, la formation devrait les amener à construire un projet autour de la musique. Subventionnée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), cette formation devrait déboucher par la mise en place d'un projet de mars à juin.

### Sécurité et PPMS

Le plan Vigipirate est toujours au niveau « urgence attentat ». Un contrôle renforcé aux abords de notre école est mis en place.

Un exercice incendie a eu lieu le 26 septembre. Il y en aura un autre dans l'année. Cet exercice s'est bien déroulé.

Un seul point à améliorer : le seuil du petit portail dans la cour du bas permettant d'évacuer par l'extérieur aurait besoin d'être dégagé : il y a un peu de terre qui ne facilite pas l'ouverture du portillon.

Un exercice « PPMS intrusion » (scénario choisi : se cacher) a eu lieu le 18 octobre.

Le dispositif d'alerte fonctionne bien dans son ensemble. Les élèves et adultes ont bien réagi et appliqué les consignes.

Un point à solutionner : La classe dans le préfabriqué n'a pas entendu le signal.

Un exercice « PPMS confinement » sera effectué au cours de l'année ainsi qu'un second exercice incendie.

### Restaurant scolaire

Une commission menus a eu lieu début octobre. Une autre sera organisée début décembre.

Les enfants ont réalisé une signalétique pour le coin du tri.

Des animations sont organisées avec pour objectif une sensibilisation à l'éducation nutritionnelle.

Sur le cahier des charges, un seul parent en principe intervient pour les commissions menus. Les parents d'élèves souhaiteraient qu'il y en ait deux.

## 3. L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT

### Le PEDT (Projet éducatif territorial)

Plusieurs actions réalisées pendant les temps Ecole, ALAE ou ALSH rentrent dans le cadre de ce PEDT. Elles ont été citées dans ce compte-rendu : Offre culturelle, dispositif CLAS, permis piéton proposé aux élèves de CE2, Intervention d'auteurs dans le cadre de « Mieux vaut en lire », projet modélisme sur le temps ALAE.

Certaines actions ont déjà démarré et d'autres seront mises en place dans le courant de cette année scolaire.

Une réunion avec les différents partenaires éducatifs sera organisée dans l'année.

### Commémoration du 11 novembre et Légion d'honneur

Un travail pédagogique se fera dans les classes comme chaque année. Les CE2 effectueront un travail plus spécifique pour cette commémoration. Certains liront des lettres de Poilus le 11 novembre au monument aux Morts.

Les classes de CM2 se rendront à la Mairie en mars pour une sensibilisation à la légion d'honneur.

### Autour de Noël

Le 20 décembre auront lieu à la salle des fêtes 2 spectacles avec Simona et Mathilde, les artistes qui sont intervenues l'an passé lors de l'offre culturelle de théâtre.

Ces spectacles seront financés par l'association de parents d'élèves et la coopérative scolaire de l'école.

Les parents d'élèves sont remerciés chaleureusement pour leur participation à ce financement.

Des jeux de société avec mixage des classes auront lieu dans les classes le mercredi 18 décembre. Ces jeux qui permettent de terminer la période d'une façon ludique visent également à travailler le bien vivre ensemble essentiel pour un bon climat scolaire dans l'école.

Un goûter sera organisé l'après-midi du jeudi 19 décembre.

Une fête e Noël sera organisée le 19 décembre après la classe par l'ALAE et l'association de parents d'élèves. Un feu d'artifice financé par la Mairie clôturera ce moment.

### Présentation des actions et prévisions de l'association de l'APEC FCPE

- Organisation d'une vente de chocolats pour Noël
- Mise en place d'une opération « *Objet Initiatives* » en partenariat avec l'équipe enseignante
- Organisation d'un moment « Halloween » et d'une chasse aux bonbons durant les vacances d'automne.
- Organisation d'un moment football avec l'ALAE à l'occasion du Téléthon.
- Passage du Père Noël et de ses lutins dans les écoles de la commune avec distribution de chocolats aux élèves.
- Organisation de la fête de Noël en collaboration avec l'équipe de l'ALAE 2025 (quelques enseignants volontaires pour tenir stands)
- Organisation d'un moment Carnaval en collaboration avec l'Ecole et l'ALAE (22 mars 2025)
- Organisation de la fête des enfants en collaboration avec l'ALAE le 27 juin 2025 (enseignants volontaires pour tenir stands)

Les parents d'élèves indiquent vouloir améliorer l'aspect communication de leurs actions auprès des familles.

La directrice de l'école élémentaire  
Nathalie Bessière

Enseignants pour l'aide à la prise de note  
Julie Calvet et Pierre Pascouau